



Prévention des décès d'enfants: Leçons apprises de la *Child Fatality Review*

Compte tenu des réponses partielles données aux abus envers les enfants, été du système de prise en charge en vigueur aux Etats- Unis, il est souvent arrivé que plusieurs professionnels aient eu un contact avec un enfant en danger, ainsi qu'avec sa famille avant que sa mort survienne tragiquement. Le cas que nous allons exposer démontre comment les efforts de protection des enfants sont souvent voués à l'échec, quand les intervenants ne sont pas au courant des actions que mènent les uns et les autres.

Description d'un cas

Une infirmière a suivi dans une famille un bébé qui accusait un retard de développement psychomoteur. Cette même famille a reçu la visite des agents des services chargés de la protection des enfants, lors d'enquêtes relatives à des accusations d'agression sexuelle sur un jeune enfant à l'âge de la marche. Deux hôpitaux différents ont reçu ces deux enfants, à la suite des plaintes vagues de leur mère, à propos des blessures qu'ils auraient eues. La police et une équipe médicale des pompiers ont à plusieurs occasions été appelées à intervenir dans cette famille pour de la violence domestique. Il a même été découvert que plusieurs années avant, un autre enfant y avait trouvé la mort dans des circonstances restées indéterminées. Malheureusement aucun des professionnels intervenant au cours de l'un de ces événements n'était au courant des actions que les autres menaient par ailleurs.

L'affliction provoquée par les décès, pourtant évitables, des enfants, a donné naissance à un travail multidisciplinaire en réseau des équipes de la *Child Fatality Review* à travers les Etats-Unis et dans plusieurs régions du Canada et de l'Australie. Le premier objectif de ce travail de groupe était la prévention des blessures des enfants, par une gestion inter-agence renforcée, des cas tragiques de maltraitance. Pour y arriver, les équipes s'efforcent d'identifier dans les cas d'issue fatale des mauvais traitements les lacunes et les ruptures dans les agences, ainsi que dans les structures mises au service des familles. Ensuite, elles utilisent les informations ainsi recueillies pour la mise en place d'un système de données plus efficace avec des politiques et des protocoles communs pour le fonctionnement des agences.

Organisation et fonctionnement d'une équipe de la *Child Fatality Review*

La formation des équipes de la *Child Fatality Review* est un processus dans lequel, les agences et les professionnels évaluent conjointement les cas des enfants décédés, dans un contexte où les membres ainsi que leurs agences sont tenus au respect des règles de la confidentialité. Le noyau de ces équipes est généralement composé de coroners, de médecins légistes, d'officiers des forces de l'ordre, de Procureurs, des personnels des services chargés de la protection des enfants et de professionnels de la santé. Au fur et à mesure qu'elles accumulent de l'expérience, plusieurs équipes s'élargissent en introduisant en leur sein, des enseignants, des professionnels de la santé mentale, des pompiers et des urgentistes, le clergé, les professionnels de l'enfance etc. Les cas sélectionnés pour examen varient selon les juridictions, mais ils viennent généralement du coroner ou des registres des services de santé.

En fonction des besoins exprimés par les communautés et des ressources disponibles les équipes doivent tenir compte d'un certain nombre de paramètres variables comme : les genres de décès examinés, la composition de l'agence, l'étendue de la juridiction et le système de mise à jour des données. Quand les équipes démarrent leurs activités, elles commencent par une étude rétrospective des cas déjà traités, puis graduellement s'étendent davantage aux cas de décès récents dont les investigations sont en cours.

L'élément majeur dans le fonctionnement d'une équipe locale est la taille de la population de la juridiction. Les grandes cités et les comtés ne traitent que les cas relevés au niveau des coroners, alors que les petites juridictions peuvent examiner des cas de mort d'enfants, quelles qu'en soient les causes. Les rapports concernant ces dernières sont plus détaillés que ceux des grandes juridictions. Elles peuvent inclure tous les professionnels qui ont été impliqués dans les différents cas traités.

Dans la plus part des cas, le processus du bilan commence par un examen et un partage des rôles et des actions particulières par chaque agence participante. Les juridictions moins dotées de moyens technologiques, collectent les informations sur un modèle standard, pendant que celles plus développées

en moyens informatiques peuvent compter sur la recherche en bases de données pour identifier largement schémas et tendances

La prochaine étape dans la gestion des données vise l'intégration de multiples bases de données venant des juridictions et des agences professionnelles en application de la loi sur l'infanticide qui veut que les cas soient recensés dans le cadre de l'US Federal Bureau of Investigation Uniform Crime Reports. Un autre exemple, l'étude pilote multi-comtés, actuellement menée en Californie vise à rassembler en une seule base de données géographiques tous les 58 comtés de l'état.

Avantages du processus de la *Child Fatality Review*

Les équipes de la *Child Fatality Review* travaillent non seulement pour prévenir les abus envers les enfants, mais également pour réduire le taux d'accidents mortels les impliquant. Parmi les résultats saillants du processus de la *Child Fatality Review*, nous pouvons noter: le don de sièges de sécurité automobile pour enfants remis aux familles à faibles revenus, les campagnes de sécurité routière, la limitation de vitesse dans les quartiers à forte population de jeunes enfants, la mise hors de portée des enfants de tous les récipients ou flacons contenant des produits nocifs, les affiches et les panneaux d'avertissement destinés à éviter les noyades dans les piscines et les rivières, les dispositifs de détection de fumée dans les habitations à Loyer Modéré (HLM), installés par les services chargés de la protection des enfants.

Au niveau des agences, le processus de la *Child Fatality Review* a développé un programme de visites dans les familles, afin d'intégrer les infirmières, les personnels des services chargés de la protection des enfants, les agents des forces de l'ordre, les programmes d'intervention périnatale et de parenté responsable pour les femmes en prison, les équipements pour les jeunes et un système de données permettant de coordonner et de contrôler les services. Le travail fourni par ces équipes a aussi démontré qu'il est possible d'aborder d'autres violences non fatales dans les familles. Par exemple, en Californie,

au moins quatre comtés sont allés au-delà de l'évaluation des enfants pour examiner des cas de violences domestiques. Le comté de Rochester, New York, a créé une revue spécialisée pour les enfants hospitalisés pour blessures graves.

Défis et perspectives

Soutenir des équipes multi-agences et multidisciplinaires de la *Child Fatality Review* est un défi. Car ces équipes doivent faire face à un certain nombre de difficultés, notamment: obtenir le niveau d'effort nécessaire à une coopération entre les diverses agences, la difficulté à localiser les archives; l'instabilité des membres due au déplacement du personnel pour des raisons de service, les problèmes liés à la confidentialité; les activités de certains membres qui entrent en compétition et qui peuvent gêner la production des rapports par certaines équipes. L'assistance technique fournie par les centres de ressources nationaux ou régionaux, ou par d'autres équipes plus reconnues, est souvent un important point de départ pour aborder les difficultés.

Avec le temps plusieurs des sujets évoqués plus haut deviennent moins problématiques. Au fur et à mesure que les membres se familiarisent avec la procédure d'obtention des documents, ils peuvent se fixer des protocoles par écrit concernant la procédure de recherche la plus efficace. Avec l'expérience viennent simultanément, la connaissance et la familiarisation avec les protocoles de confidentialité de chaque agence participante.

Dans plusieurs juridictions, les équipes rassemblent et incluent les informations sur leur travail dans un rapport annuel mis à la disposition du public pour recevoir critiques et recommandations. Une fois le rapport mis en forme, le processus de distribution mis en place ainsi que celui de récolte des commentaires du public, les équipes peuvent utiliser cette procédure et les renseignements obtenus pour formuler des recommandations spécifiques destinées à améliorer la politique de protection des enfants, ainsi que les systèmes d'aide communautaire.

Michelle Johnson, MSW, Les États-Unis

www.ican-ncfr.org

MESSAGE DE LA DIRECTION DE L'ISPCAN

Les quatre derniers mois ont été rassurants de plusieurs points de vue. Les membres de l'ISPCAN de par le monde ont fait preuve d'un sens élevé d'engagement et de professionnalisme en défendant avec énergie l'avancement de la cause de la protection des enfants du monde entier. Vers la fin de l'année 2003, le Dr Marcellina Mian a représenté l'ISPCAN aux différentes rencontres organisées par ses membres notamment: en Inde, aux Philippines, au Sri Lanka et au Vénézuéla.

Cette haute intensité d'activité a continué en 2004

avec le parrainage par l'ISPCAN de la Special Global Institute, organisée à l'occasion de la conférence annuelle de San Diego/USA sur la maltraitance envers les enfants, à l'initiative de l'Hôpital des enfants de San Diego. Les stages de cette année se sont focalisés sur l'exploitation et le trafic des enfants. Ils ont montré l'excellent niveau international de capacité au Canada, en Egypte, en Inde, en Jordanie, en Lettonie, au Nigéria, aux Philippines et aux États-Unis.

La première conférence régionale arabe a eu un véritable succès. Elle s'est tenue à Aman en Jordanie,

en février ,après plusieurs années de préparation par le Dr Hani Jahshan et ses collègues dans le cadre de la River Jordan Foundation, et par l' UNICEF et le personnel de l'ISPCAN, sous le patronage de la reine Rania. La conférence avait pour thème central : « Violences envers les enfants, briser le silence...Renforcement des réponses». Cet événement novateur a rassemblé des professionnels venus de plusieurs pays arabes. Dans un débat productif, ils ont discuté sur les problèmes d'abus rencontrés dans la région.

La Présidente et la Directrice de l'ISPCAN , ainsi que la Présidente élue Barbara Borner, ont eu l'honneur de participer à cet événement historique. Non seulement la conférence a ouvert la discussion sur les abus envers les enfants, mais elle a également servi de lancement officiel du Réseau Arabe des Professionnels contre les Abus et Négligences envers les Enfants. La prochaine conférence régionale arabe qui se tiendra en 2005 à Beyrouth, au Liban,est déjà en préparation.

Avant la rencontre arabe, le Dr Mian a pris part à la conférence pakistanaise de pédiatrie qui a discuté des réponses intersectorielles de la prévention des abus envers les enfants. Avant cette conférence un atelier a été organisé par le Dr Naem Zafar, membre de l'ISPCAN et présidé par le Dr Tufail Muhammad sur l'exploitation sexuelle des enfants. Il s'agissait de réfléchir sur la mise sur pied d'un plan national d'action en vue de combattre ce phénomène. L'annonce faite par les autorités de créer un poste de défenseur des enfants au sein du gouvernement a été très bien accueillie.

Nous nous préparons à participer à la quatrième conférence régionale africaine parrainée par l'ISPCAN , elle se tiendra à Enugu au Nigéria. Environ 500 délégués y sont attendus. Les communications porteront sur les sujets tels : le trafic des enfants ; l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, le travail des enfants et les violences envers les enfants. Cette conférence va offrir aux professionnels du continent africain, d'importantes formations et des opportunités de travail en réseau.

Tous les événements cités sont rendus possible grâce à l'aide de centaines de membres de l'ISPCAN, qui bénévolement offrent leur expertise en matière d'organisation, leurs ressources professionnelles en matière de formation, enfin leur temps et leur énergie. Au cours de nos voyages, nous avons été impressionnées par la haute qualité du travail effectué par nos membres dans des conditions souvent difficiles.

Le personnel de l'ISPCAN et des bénévoles ont participé à la réalisation de la revue d'évaluation intitulée :The World Bank Human Development Network's Draft Children and Youth Policy. Cette revue a pour objectif d'informer les économistes et les responsables qui travaillent avec les gouvernements des pays en voie de développement, afin de s'assurer que les crédits accordés soient prioritairement accordés à la cause de la protection de l'enfant et au soutien de son développement.

L'ISPCAN grâce au soutien de Elsevier Science, offre à tous ses membres un accès électronique à la revue Child Abuse and Neglect. Nous avons aussi amélioré le site Internet de l'ISPCAN, et nous allons continuer à augmenter le volume d'informations à travers cette ressource, aussi êtes-vous invités à visiter le site < www.ispcan.org > et à nous faire savoir quelles autres informations pourraient être utiles pour les membres de l'ISPCAN.

Comme la revue Liaison (Link Newsletter) a adopté un système de distribution essentiellement électronique, nous sommes en mesure d'augmenter le nombre de langues dans lesquelles nous pouvons publier des articles ainsi que le compte- rendu des activités de l'ISPCAN dans notre site. Ceci , nous permettra d'arriver à une publication intégrale des Perspectives Mondiales (World Perspectives) lors du congrès de Brisbane en septembre. Vous pourrez également en commander une copie au bureau de l'ISPCAN.

Nos remerciements à tous pour vos efforts au nom des enfants. et pour votre soutien à l'ISPCAN.

Marcellina Mian, La Présidente d'ISPCAN
Kimberly Svevo, La Directrice d'ISPCAN

15e Congrès International de l'ISPCAN sur l'Enfance Maltraitée et Négligée

Thème: Travailler ensemble pour un monde sans danger pour les enfants
Dates: du 19 au-22 Septembre 2004
Lieu: Brisbane Convention and Exhibition Center, Queensland, Australia
Contact: C/- ICMS PO Box 3496 South Brisbane Qld
4101 Australia Tel: + 61 7 3844 1138 Fax: +61 7 3844 0909
E-mail: ISPCAN2004@icms.com.au **Web:** www.congress2004.com

ITPI: ISPCAN ÉLARGIT SON PROGRAMME DE FORMATION

L'un des programmes les plus ambitieux entrepris par l'ISPCAN ces dernières années est sans doute le Programme International de Formation de l'ISPCAN (ITPI). Financé par la fondation OAK, ce projet a pour objectif de former les professionnels locaux et toutes personnes engagées dans la protection des enfants, dans les pays en voie de développement. Elle est axée sur la prévention des abus et négligences envers les enfants, le traitement et la pratique de la recherche. Le programme cherche aussi à renforcer les capacités d'intervention locales, en appuyant les organisations chargées de la coordination du programme de formation. Il cherche également à créer localement un solide réseau interdisciplinaire de professionnels.

En 2000, le programme avait démarré avec six pays dans trois continents : le Kenya et l'Afrique du Sud en Afrique, l'Argentine et le Brésil pour l'Amérique Latine, la Malaisie et la Thaïlande pour l'Asie du Sud. En juillet 2002, des pays de l'Europe de l'Est : l'Estonie et la Pologne se sont joints aux efforts de l'ITPI, avec de plus petites subventions pour la Bulgarie et la Lettonie. Cette année deux autres pays (Colombie, Inde) s'y sont ajoutés. Le nombre de pays déjà concernés par le projet s'élève à 12 à travers le monde.

REALISATIONS DU PROJET ITPI DEPUIS SON LANCEMENT

Parmi les réussites de ce projet on peut relever :

- L'identification des aspects majeurs des abus et négligences envers les enfants à l'intérieur de chaque région;

- La conscientisation accrue des communautés sur les problèmes d'abus et négligences envers les enfants ;
- Un échange précis des connaissances et des expériences concernant les causes de maltraitance et les réponses les plus efficaces au phénomène ;
- La mise en place des politiques et de la législation de protection des enfants en fonction des ressources et des besoins locaux identifiés ;
- La création et l'amélioration des programmes de prévention et de traitement ainsi que les services pour s'occuper des besoins identifiés ;
- L'encouragement des initiatives de recherche fondamentale sur les problèmes d'abus et négligences envers les enfants et en s'assurant de leur prise en compte dans les politiques en cours ;
- L'élargissement de la couverture médiatique aux problèmes relatifs aux abus et négligences envers les enfants à l'intérieur des régions ;
- La production du matériel pédagogique approprié à la situation de chaque région, ainsi qu'identification des besoins et des ressources pour éduquer et former les professionnels qui n'ont pas été inclus dans le programme de formation initial.

Irene Intebi
www.ispcan.org/ITPI

Membres honoraires pour les pays en développement

L'ISPCAN s'ouvre aux propositions de membres honoraires à l'intention des pays en voie de développement en 2005. Nous encourageons spécialement les partenaires nationaux à nous proposer 1 à 2 candidats faisant partie de leurs organisations. Ce programme vise à étendre les adhésions aux principaux professionnels, qui sont actifs dans la prévention des abus et négligences envers les enfants dans les pays en voie de développement.

Il est à noter que ce programme est réservé aux nouveaux membres de l'ISPCAN à quelques exceptions près. Vu le nombre limité de places, nous nous efforçons d'étendre les adhésions spécialement aux pays sous-représentés à l'ISPCAN. Les détails sur les propositions de candidatures ainsi que les formulaires nécessaires sont disponibles dans notre site : www.ispcan.org/DCHonoraryMembership.htm.

La date limite des soumissions pour 2005 est fixée au 15 juillet 2004. Veuillez envoyer toutes les informations à ISPCAN, 25 W. 560 Geneva Road, Suite L2C, Carol Stream, IL 60188 USA, ou e-mail: membership@ispcan.org.